

COMMUNAUTE DE COMMUNES AUNIS SUD

PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017

Cette présentation du Compte Administratif 2017 de la CdC AUNIS SUD a pour objectif de retracer les informations financières essentielles de la collectivité, répondant ainsi à l'obligation prévue à l'article L2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

SOMMAIRE

- I. Section de fonctionnement
 - a. *Résultats de la section de fonctionnement*
 - b. *Recettes de fonctionnement*
 - c. *Dépenses de fonctionnement*

- II. Section d'investissement
 - a. *Résultat de la section d'investissement*
 - b. *Détail de l'investissement*
 - c. *Dette*

- III. Autofinancement et ratios

- IV. Budgets annexes

- V. Résultats consolidés

I. Section de fonctionnement :

a. Résultats de la section de fonctionnement :

Les recettes et dépenses 2017 de la section de fonctionnement du budget principal de la CdC AUNIS SUD se présentent tel que suit :

Recettes de fonctionnement		CA 2016	Budget 2017	CA 2017	Var 2016/2017
013	Atténuations de charges	164 131,01 €	70 000,00 €	102 940,58 €	-37,3%
70	Produits des services	544 703,75 €	571 280,00 €	534 835,50 €	-1,8%
73	Impôts et taxes	9 391 793,77 €	9 616 047,00 €	10 041 164,22 €	6,9%
74	Dotations, subventions et participations	2 470 880,35 €	2 352 998,00 €	2 355 967,13 €	-4,7%
75	Autres produits de gestion courante	209 518,57 €	308 235,00 €	299 293,54 €	42,8%
76	Produits financiers	98,97 €	- €	- €	-100,0%
77	Produits exceptionnels	325 768,03 €	209 000,00 €	219 930,42 €	-32,5%
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	172 299,01 €	124 500,00 €	32 397,99 €	-81,2%
002	Résultat d'exécution reporté	2 156 456,10 €	1 578 203,16 €	1 578 203,16 €	-26,8%
TOTAL SECTION		15 435 550,59 €	14 830 263,16 €	15 164 732,54 €	

Les recettes réelles de fonctionnement ont progressé de 3,4 % entre 2016 et 2017. Les recettes de gestion ont quant à elles progressé de 4,3 %.

Dépenses de fonctionnement		CA 2016	Budget 2017	CA 2017	Var 2016/2017
011	Charges à caractère général	1 156 124,35 €	1 285 436,00 €	1 124 825,33 €	-2,7%
012	Charges de personnel	3 377 799,42 €	3 722 460,00 €	3 462 152,62 €	2,5%
014	Atténuations de produits	2 027 961,63 €	2 029 592,00 €	1 938 653,26 €	-4,4%
65	Autres charges de gestion courante	4 949 225,52 €	5 268 887,19 €	4 991 730,18 €	0,9%
66	Charges financières	322 258,29 €	394 500,00 €	378 324,71 €	17,4%
67	Charges exceptionnelles	1 050,29 €	37 280,00 €	35 134,35 €	3245,2%
022	Dépenses imprévues		400 000,00 €		
023	Virement à la section d'investissement		1 100 107,97 €		
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	823 676,45 €	592 000,00 €	594 244,43 €	-27,9%
TOTAL SECTION		12 658 095,95 €	14 830 263,16 €	12 525 064,88 €	

CdC AUNIS SUD – CA 2017

A contrario, les dépenses de fonctionnement ont faiblement progressé. Les dépenses réelles de fonctionnement ont varié de 0,8 %. En excluant les charges exceptionnelles, c'est-à-dire en étudiant les dépenses de gestion et les frais financiers, la variation n'est que de 0,5%.

Cette dynamique de variation des recettes et dépenses de fonctionnement permet d'améliorer sensiblement le résultat de l'exercice. Ainsi, alors que le résultat de l'exercice 2016 s'établissait à 621 097,51 €, le résultat 2017 progresse de 70 % à 1 061 464,50 €.

	Section de fonctionnement
Recettes de fonctionnement 2017	13 586 529,38 €
Dépenses de fonctionnement 2017	12 525 064,88 €
Résultat de l'exercice	1 061 464,50 €
Report antérieur	1 578 203,16 €
Résultat cumulé	2 639 667,66 €

b. Recettes de fonctionnement

Produits des services :

La baisse de recettes s'explique principalement par une baisse des refacturations de personnel au CIAS, qui bénéficie actuellement d'une mise à disposition de personnel du CDG17 en direct, ce poste n'est donc plus rémunéré puis refacturé par le budget principal.

Les recettes du service sport ont également diminué sur l'exercice, notamment les entrées des piscines (-12%).

Impôts et taxes :

Les recettes de fiscalité ont fortement augmenté entre 2016 et 2017 (+6,9%). Concernant la fiscalité directe locale, les bases de fiscalité ont notamment varié comme suit :

	Bases définitives 2016	Bases définitives 2017	Variation	Taux	Variation du Produit théorique *
CFE	5 490 224 €	5 889 139 €	7,3%	24,50%	97 734 €
TH	35 300 014 €	35 974 343 €	1,9%	8,68%	58 532 €
TF	26 807 870 €	27 360 101 €	2,1%	1,27%	7 013 €
TFNB	2 102 243 €	2 118 576 €	0,8%	6,44%	1 052 €

164 331 €

* *Produit théorique : produit réel différent car tenant compte des lissages de taux*

La CdC a également perçu en 2017 252 372 €, correspondant notamment à des recettes de CFE de 2014 à 2016 de 218 558 €, et d'IFER de 2013 à 2016 pour 23 811 € (dont le produit non versé pour une éolienne de Marsais en 2016).

Toutes les autres recettes de fiscalité ont également progressé selon les variations suivantes :

	CA 2016	CA 2017	Variation en €	Variation en %
CVAE	841 983,00 €	1 011 877,00 €	169 894,00 €	20,2%
TASCOM	305 929,00 €	421 911,00 €	115 982,00 €	37,9%
IFER	276 976,00 €	290 099,00 €	13 123,00 €	4,7%

La progression de la TASCOM est ponctuelle. En effet, l'article 21 de la loi de finances pour 2017 n° 2016-1917 du 29 décembre 2016 instaure un acompte de TASCOM pour les entreprises soumises à la majoration prévue au dernier alinéa de l'article 3 de la loi n° 72-657 du 13 juillet 1972 : à compter de 2017, les exploitants de surfaces commerciales supérieures à 2500 m² s'acquittent d'un acompte à hauteur de 50 % de la TASCOM due l'année suivante. En 2017, est donc perçue pour ces contribuables, la TASCOM 2017 et l'acompte de 50% de la TASCOM 2018.

CdC AUNIS SUD – CA 2017

La hausse d'IFER correspond notamment à la taxation des 8 éoliennes de Marsais, contre 7 en 2016.

Dotations, subventions et participations :

Le chapitre 74 connaît une baisse de 4,7%, en lien avec la poursuite de la baisse des dotations :

	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017
Dotation d'intercommunalité	1 273 508,00 €	1 070 889,00 €	818 364,00 €	653 797,00 €
Dotation compensation GFP	906 352,00 €	886 571,00 €	869 415,00 €	845 256,00 €
Variation / N-1	/	- 222 400,00 €	- 269 681,00 €	- 188 726,00 €
Cumul Variation depuis 2014	/	- 222 400,00 €	- 492 081,00 €	- 680 807,00 €

Cette baisse n'est pas compensée par la hausse des allocations compensatrices qui ont fortement progressé en 2017. L'allocation compensatrice perçue au titre de taxe d'habitation progresse de 83 026 € (+44,8%), en lien avec l'exonération de TH mise en place à partir de 2016 pour les personnes de conditions modestes.

Autres produits de gestion courante :

La progression des recettes tient au fait que la CdC perçoit désormais le loyer de la gendarmerie d'Aigrefeuille.

Produits exceptionnels :

En 2017, le reversement par la commune d'Aigrefeuille des loyers 2015 et 2016 de la gendarmerie d'Aigrefeuille ont été enregistrés en produits exceptionnels (197 205,54 €).

Opérations d'ordre de transfert entre sections :

Ce chapitre enregistre les amortissements des subventions d'équipement et les travaux en régie, qui s'établissent à 8 270,99 € en 2017.

c. Dépenses de fonctionnement :

Charges à caractère général :

L'objectif fixé lors du Débat d'Orientation Budgétaire 2017 était de maintenir le niveau de dépenses du chapitre 011 à son niveau de 2016, en demandant notamment aux services de limiter les dépenses courantes. L'objectif est dépassé, puisque ces dépenses ont diminué de 2,7 % entre 2016 et 2017.

Charges de personnel :

Les charges de personnel ont progressé de 2,5%, en lien notamment avec le coût des hausses du point d'indice effectuées au 1^{er} juillet 2016 (+06,%) et au 1^{er} février 2017 (+0,6%), et l'augmentation du taux de cotisation CNRACL.

2 créations de poste ont eu lieu en 2017, au service développement économique et au service technique.

Suite à la dissolution du Pays d'Aunis, la CdC a intégré dans ses effectifs un agent mis à disposition à 100% auprès du Syndicat Mixte du SCOT La Rochelle – Aunis. Dans le cadre de cette dissolution, un agent en charge du SIG est également inclus dans la masse salariale selon une répartition définie par convention avec la CdC AUNIS ATLANTIQUE.

Atténuations de produits :

Ce chapitre enregistre principalement le versement des attributions de compensations positives et la contribution au titre du FNGIR.

Seules les AC ont évolué cette année suite aux modifications suivantes :

- Transfert de charges compétence « étude, élaboration, modifications et suivi d'un plan local d'urbanisme » : diminution des AC des communes de 36 331,69 € correspondant à un coût net estimé du PLUIH amorti sur une durée de 8 ans, réparti au prorata de la population.
- Transfert de charges compétence « aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage » : diminution de l'AC de la commune de Surgères d'un montant de 47 513,81 € correspondant au coût annuel de l'aire et au coût de renouvellement de l'équipement sur une durée de 25 années
- Révision de l'AC de la commune de Marsais : diminution de l'AC de la commune de Marsais d'un montant de 12 427,20 € correspondant à la correction des 30% d'IFER éolien perçu pour la ferme installée sur la commune et un rattrapage sur 5 ans du trop versé 2016

Autres charges de gestion courante :

Comme pour les charges à caractère général, objectif avait été fixé de maintenir le montant des subventions 2017 à celui versé en 2016 :

	CA 2016	CA 2017	Variation	
			en €	en %
PEL	1 036 749,00 €	1 039 076,00 €	2 327,00 €	0,2%
Social	144 048,00 €	156 721,00 €	12 673,00 €	8,8%
Culture	334 125,00 €	334 125,00 €	- €	0,0%
Sport	40 331,00 €	41 974,00 €	1 643,00 €	4,1%
Dev éco	1 800,00 €	1 800,00 €	- €	0,0%
Habitat	2 830,00 €	2 856,00 €	26,00 €	0,9%
TOTAL	1 559 883,00 €	1 576 552,00 €	16 669,00 €	1,1%
CIAS	340 000,00 €	404 000,00 €	64 000,00 €	18,8%
TOTAL avec CIAS	1 899 883,00 €	1 980 552,00 €	80 669,00 €	4,2%

Les subventions ont varié de +1,1%, notamment en raison de subventions exceptionnelles attribuées en fin d'exercice 2017.

La subvention d'équilibre au CIAS a augmenté du fait principalement de la gestion de la compétence Aire d'Accueil des Gens du Voyage.

Charges financières :

Les charges financières progressent en 2017 du fait du paiement d'indemnités de remboursements anticipés payées dans le cadre d'opérations de réaménagement de la dette.

Cependant, suivant la baisse de la dette de la CdC, et ces opérations de refinancement de la dette, les intérêts des emprunts diminuent :

	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017
Intérêts des emprunts	409 821,54 €	344 912,85 €	307 913,73 €	304 383,47 €
<i>dont rattrapage gend Aigrefeuille</i>				27 833,62 €
Indemnités rembt anticipé	- €	- €	10 931,38 €	71 581,52 €

Charges exceptionnelles :

Le remboursement à la commune d'Aigrefeuille des charges 2015 et 2016 de l'école de musique et de la gendarmerie a été enregistré en charges exceptionnelles (24 572,35 €).

II. Section d'investissement :

a. Résultats de la section d'investissement :

Les recettes et dépenses 2017 de la section d'investissement du budget principal de la CdC AUNIS SUD se présentent tel que suit :

Recettes d'investissement		CA 2016	Budget 2017	CA 2017	RAR 2017
13	Subventions d'équipement perçues	212 260,37 €	267 010,00 €	116 971,56 €	52 778,50 €
16	Emprunts et dettes assimilées	852 068,80 €	1 459 155,94 €	934 536,15 €	
165	Cautions	850,00 €	2 000,00 €	550,00 €	
10	Dotations, fonds divers et réserves	171 794,99 €	200 000,00 €	158 260,10 €	
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	1 579 779,98 €	1 199 350,45 €	1 199 350,45 €	
27	Autres immobilisations financières	- €	56 738,09 €	4 166,37 €	
024	Produit des cessions d'immobilisations		48 228,00 €		
021	Virement de la section de fonctionnement		1 100 107,97 €		
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	823 676,45 €	592 000,00 €	594 244,43 €	
041	Opérations patrimoniales	832 137,91 €	519 000,00 €	202 873,82 €	
TOTAL SECTION		4 472 568,50 €	5 443 590,45 €	3 210 952,88 €	52 778,50 €

Dépenses d'investissement		CA 2016	Budget 2017	CA 2017	RAR 2017
Opérations d'équipement		1 292 720,18 €	2 414 891,24 €	1 058 864,04 €	485 361,67 €
204	Subventions d'équipement versées	12 598,93 €	22 746,67 €	6 827,83 €	15 233,51 €
16	Emprunts et dettes assimilées	1 442 917,18 €	1 765 000,00 €	1 761 648,22 €	
27	Autres immobilisations financières	- €	300,00 €	270,00 €	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	172 299,01 €	124 500,00 €	32 397,99 €	
041	Opérations patrimoniales	832 137,91 €	519 000,00 €	202 873,82 €	
001	Déficit antérieur reporté	1 260 609,74 €	597 152,54 €	597 152,54 €	
TOTAL SECTION		5 013 282,95 €	5 443 590,45 €	3 660 034,44 €	500 595,18 €

Les résultats 2017 de la section d'investissement sont les suivants :

	Section d'investissement
Recettes d'investissement 2017	3 210 952,88 €
Dépenses d'investissement 2017	3 062 881,90 €
Résultat de l'exercice	148 070,98 €
Report antérieur	- 597 152,54 €
Résultat cumulé	- 449 081,56 €
RAR recettes	52 778,50 €
RAR dépenses	500 595,18 €
Résultat des RAR	- 447 816,68 €

b. Détail de l'investissement :

Les dépenses d'investissement et les subventions perçues en 2017 peuvent se détailler comme suit :

		Dépenses		Recettes		Dont
		CA 2017	RAR	CA 2017	RAR	
Ch. 204	Subventions d'équipement versées	6 827,83 €	15 233,51 €			Fonds de concours
Sport						
Op. 206	Piscine de Surgères	32 622,41 €	14 289,60 €			Pataugeoire / douches sanitaires
Op. 207	Piscine d'Aigrefeuille	97 486,56 €	71 886,08 €	32 113,01 €	17 351,50 €	PAC / réfection petit bassin
Op. 208	Piscine de Vandré	22 789,18 €				Clôture abords bassins
Op. 209	Complexe sportif d'Aigrefeuille	42 408,02 €	5 376,00 €			Clôture / abri de touche / main courante
Op. 210	Complexe sportif de Surgères	81 503,96 €	29 877,31 €			Eclairage piste athlétisme, MOE dojo
Enfance - Scolaire						
Op. 21	Maison de l'enfance	4 149,68 €				Filtre magnétique chauffage
Op. 213	Affaires scolaires		136 030,00 €			Participation trvx André Dulin
Op. 218	Crèche de Forges	405,05 €				Equipements sécurité
Social						
Op. 22	Bâtiment à usage associatif Aunis21		4 620,00 €			Aménagement intérieur
Op. 222	Bâtiment démontable associatif	101 577,50 €	74 478,70 €	10 260,00 €	23 940,00 €	Réalisation plateforme
Op. 23	Epicerie solidaire	799,47 €				Solde MOE
Mobilité						
Op. 214	Arrêt TER Le Thou-Aigrefeuille	124 290,54 €	15 000,00 €	9 340,00 €		Participation travaux
Op. 24	Pôle gare	27 721,96 €	29 403,82 €			Etudes / MOE / vidéo protection
Culture						
Op. 211	Salle culturelle		804,00 €			Etude
Op. 212	Réseau des bibliothèques	21 175,65 €		5 131,03 €	6 462,00 €	Logiciel / fonds documentaire
Op. 17	Ecole de musique de Surgères	5 848,87 €				Equipement musical
Op. 171	Ecole de musique d'Aigrefeuille	5 748,12 €				Chaudière

CdC AUNIS SUD – CA 2017

Développement économique - emploi						
Op. 113	Etude offre d'hébergement marchand	27 090,00 €	3 060,00 €		5 025,00 €	Etude
Op. 108	Maison de l'emploi	1 196,45 €				Radiateurs
Tourisme - communication						
Op. 109	Office de tourisme	19 126,10 €				Aménagement intérieur
Op. 111	Site archéologique	39 297,96 €	9 000,00 €	5 000,00 €		Valorisation du site / médiation
Op. 112	Communication	35 962,16 €	9 873,00 €			Signalétique intérieur extérieure
Gendarmeries						
Op. 12	Gendarmerie de Surgères		5 442,00 €			Volets coulissants
Op. 121	Gendarmerie d'Aigrefeuille	788,40 €				Automatisation portail
Etudes urbanisme - environnement						
Op. 130	PLUIH	192 564,50 €	25 872,20 €	16 466,73 €		Etude PLUIH - inventaire zones humides
Op. 131	PCAET	7 200,00 €				Etude PCAET
Voirie						
Op. 26	Gestion des parcs d'activités	4 044,61 €	30 443,74 €			Voirie / vidéo protection ZI Ouest
Op. 15	Voirie		7 106,92 €			Parking piscine et collège Surgères
Equipement des services - siège - divers						
Op. 103	Etude Ad'Ap	5 556,60 €	1 825,74 €			Etude Ad'Ap
Op. 106	Equipement des services	109 247,84 €	10 972,56 €	3 634,40 €		Equipement ST / véhicules de service ...
Op. 114	Logements communautaires	8 469,85 €				Aménagement intérieur rue Bersot
Op. 20	Siège social	39 792,60 €				Etude extension du siège

TOTAUX 1 065 691,87 € 500 595,18 € 81 945,17 € 52 778,50 €

c. Dette :

Aucun crédit nouveau n'a été contracté en 2017 sur le budget principal, hormis dans le cadre d'une opération de refinancement de la dette portant sur 2 emprunts. Ainsi, seule l'indemnité de remboursement anticipé de ces emprunts est venue augmenter la dette, à savoir 68 447,56 €.

Suite à signature du procès-verbal de mise à disposition de la gendarmerie d'Aigrefeuille, les emprunts associés ont été repris à la date du 1^{er} janvier 2015.

Ainsi, tenant compte d'un remboursement en capital de la dette de 894 659,63 €, la dette portée par le budget principal de la CdC AUNIS SUD s'élève au 31 décembre 2017 à 9 209 052 €.

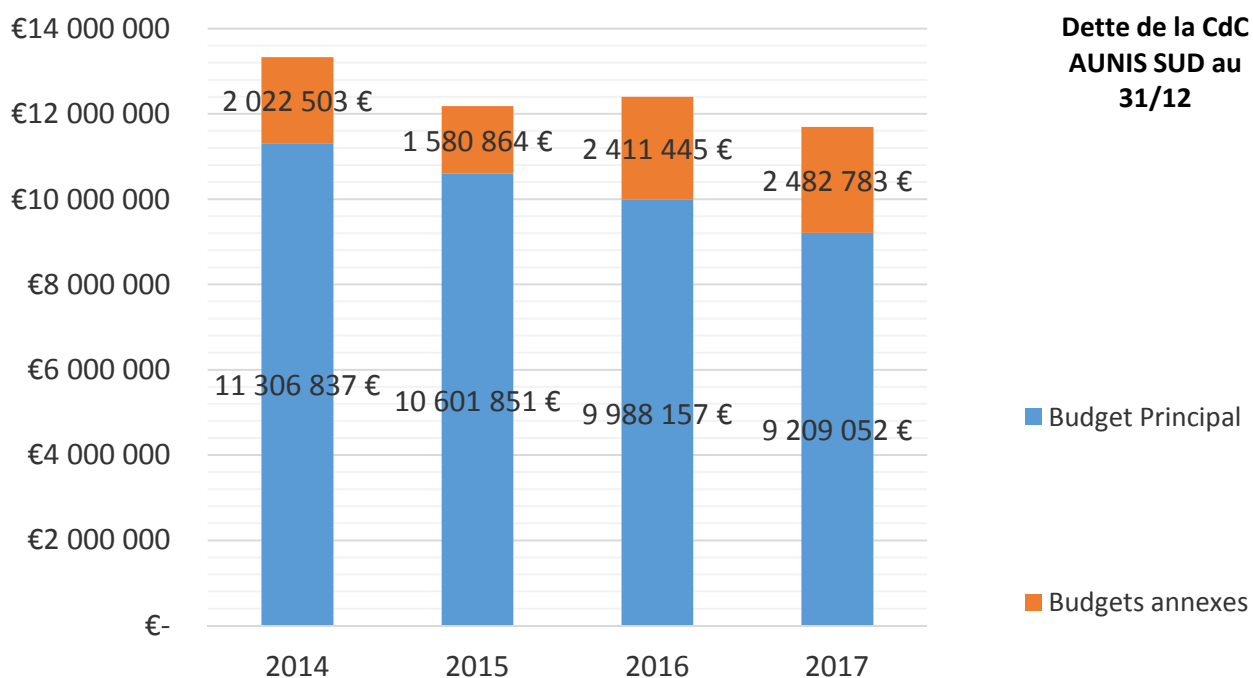
	2014	2015	2016	2017
Dette au 31/12	11 306 837 €	10 601 851 €	9 988 157 €	9 209 052 €
Nombre d'habitants (Pop INSEE)	30 739	31 108	31 440	31 731
Dette / habitant	368 €	341 €	318 €	290 €

Cette dette par habitant peut se comparer au même ratio pour les Communautés de Communes à FPU qui s'établissait à 167 € / habitant en 2014.

CdC AUNIS SUD – CA 2017

Les budgets annexes portent au 31 décembre 2017 une dette de 2 482 783 €, en augmentation suite à une souscription d'emprunt de 300 000 € sur le budget annexe du parc d'activités du Cluseau :

- Bâtiments Relais : 108 623 €
- Pépinière : 574 332 €
- ZI Ouest II : 39 482 €
- Le Thou III : 249 364 €
- La Combe : 941 276 €
- La Perche : 276 846 €
- Le Cluseau : 292 859 €



III. Autofinancement et ratios :

Autofinancement :

La capacité d'autofinancement brute correspond à l'épargne générée par la section de fonctionnement permettant de financer la section d'investissement, et prioritairement le remboursement en capital des emprunts.

La capacité d'autofinancement nette correspond au solde de cette CAF brute diminuée du remboursement du capital des emprunts.

Afin de ne pas en fausser la lecture, la CAF ici présentée est calculée en excluant les recettes et dépenses exceptionnelles suivantes : en 2014 : écritures liées à la dissolution de la CdC Plaine d'Aunis, en 2017 : écritures liées à la reprise de la gendarmerie d'Aigrefeuille.

	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017
CAF Brute	1 127 310 €	1 394 201 €	1 004 686 €	1 452 103 €
CAF Nette	361 491 €	284 946 €	204 026 €	604 552 €

Pour la première fois depuis 2014, la CAF nette de la CdC AUNIS SUD augmente, du fait d'une progression des recettes réelles de fonctionnement nettement supérieure à celle des dépenses réelles de fonctionnement.

La capacité de la CdC à générer de l'autofinancement brute peut se mesurer en mettant en rapport cette CAF brute et le montant des recettes réelles de fonctionnement. Ce ratio a encore fortement augmenté en 2017.

	2014	2015	2016	2017
% de la CAF brute / RRF	8,9%	10,2%	7,8%	10,9%

Ratios d'endettement :

Les ratios d'endettement s'améliorent, du fait de la progression des recettes réelles de fonctionnement et la capacité d'autofinancement en contrepartie de la diminution de la dette :

	2014	2015	2016	2017
Capacité de désendettement (dette / CAF brute)	9,97	7,26	9,96	6,33
Poids de la dette (dette / recettes réelles de fonctionnement)	88%	75%	75%	69%

IV. Budgets annexes :

Faits marquants :

- Parc d'activités du Cluseau : les travaux de l'aménagement de la zone ont été finalisés, ces travaux bénéficiant de subventionnement DETR et du Département. Un emprunt de 300 000 € a été levé en 2017.
- ZA Le Thou Tranche II : des ventes de terrains pour 296 313 € ont été comptabilisées sur l'exercice. A noter qu'un versement de 65 495,27 € a été effectué au SIVOM de la Plaine d'Aunis et à la commune de Thairé dans le cadre de la répartition du produit des ventes de terrains des zones.
- ZI de la Métairie : une vente de terrain pour 36 000 € a été comptabilisée sur l'exercice.
- ZA du Fief Girard Est D5 : une vente de terrain pour 133 830 € a été comptabilisée sur l'exercice. Un versement de 19 682,05 € a été effectué au SIVOM de la Plaine d'Aunis et à la commune de Thairé dans le cadre de la répartition du produit des ventes de terrains des zones. Le solde de la subvention FDAIDE a été perçu en 2017 pour 19 119 €.
- ZI du Fief Saint Gilles : des ventes de terrain pour 32 704 € ont été comptabilisées sur l'exercice.
- ZI Ouest II : une vente de terrain pour 53 080 € a été enregistrée, ainsi que l'encaissement du solde de la subvention FDAIDE de 37 473 €.
- ZI Ouest : des ventes de terrains sont constatées pour 34 412 €. Ce budget est clôturé au 31/12/2017

Récapitulatif des ventes sur les budgets de lotissement :

Un montant total de ventes de terrain a été constaté sur l'exercice pour 586 339 €.

V. Résultat consolidé :

Le résultat consolidé, déficit des restes à réaliser compris, est positif à 283 959,12 €. En 2016, il était négatif de 443 158,02 €. Cette amélioration provient du budget principal ainsi que du déstockage de terrains sur les budgets annexes.

COMPTE ADMINISTRATIF 2017 - PRESENTATION CONSOLIDEE

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
RESULTAT REPORTE	272 016,38 €	1 674 652,45 €	2 531 432,04 €	47 905,11 €	2 803 448,42 €	1 722 557,56 €
OPERATIONS 2017	16 686 208,15 €	17 944 412,22 €	6 480 988,21 €	7 035 450,80 €	23 167 196,36 €	24 979 863,02 €
RESULTAT DE L'EX.	-	1 258 204,07 €	-	554 462,59 €	-	1 812 666,66 €
TOTAL	16 958 224,53 €	19 619 064,67 €	9 012 420,25 €	7 083 355,91 €	25 970 644,78 €	26 702 420,58 €
RESULTAT CLOTURE	-	2 660 840,14 €	- 1 929 064,34 €	-	-	731 775,80 €
RESTES A REALISER	- €	- €	500 595,18 €	52 778,50 €	500 595,18 €	52 778,50 €
TOTAL CUMULE	16 958 224,53 €	19 619 064,67 €	9 513 015,43 €	7 136 134,41 €	26 471 239,96 €	26 755 199,08 €
RESULTAT DEFINITIF	-	2 660 840,14 €	- 2 376 881,02 €	-	-	283 959,12 €